

Union PACA¹-Bretagne pour le 10^{ième} anniversaire
de la journée mondiale des pêcheurs
à la Seyne-sur-mer le 21 novembre 2008

1. Le 21 novembre 1997 en Inde, dans la capitale New Delhi, les représentants de la pêche artisanale d'une cinquantaine de pays ont décidé de conjuguer leurs efforts pour préparer la mise en place d'un Forum mondial des pêcheurs artisans capable de porter leurs problèmes et leurs voix au niveau international. Ils décidèrent aussi que cette date serait symboliquement la journée des pêcheurs artisans partout dans le monde. Depuis, dans beaucoup de pays autour de la planète, les pêcheurs fêtent à leur manière ce jour réservé à la pêche artisanale. En Inde par exemple, de grosses manifestations sont organisées pour montrer l'opposition à tel ou tel point de la politique gouvernementale. En France, sans doute faute de pouvoir faire autrement, ce sont les neurones qui sont mobilisés. L'organisation non gouvernementale « *Pêche & Développement* » sollicite depuis 1998, chaque « *21 novembre* », les pêcheurs de différentes régions, les élus et les organisations qui se sentent concernés dans la société civile, sur un thème d'actualité. Après avoir fait le tour des régions françaises le « *21 novembre* » s'est posé à la Seyne-sur-mer, dans le département du Var, près de Toulon, avec pour thèmes : la gestion territoriale maritime et la valorisation des produits de la petite pêche.
2. Tout au long de cette journée on a pu assister à une étrange et double fascination de la part des représentants des régions de pêche PACA et Bretagne. Beaucoup de mythes sont tombés au cours des discussions et ne se relèveront plus. Les bretons pouvaient avoir l'impression d'une pêche méditerranéenne noyée dans un décor touristique paradisiaque et une emprise urbaine gigantesque. Les pêcheurs du Sud pouvaient avoir l'impression d'une pêche Atlantique impressionnante, parée de toutes les qualités ou de tous les défauts. Quand on regarde de plus près, on remarque que la petite pêche méditerranéenne, en rentrant dans un modèle territorial intégré, résiste bien. Parallèlement on se rend compte que la pêche Atlantique, qui connaît de graves difficultés, passe maintenant d'une approche uniquement sectorielle à l'idée de partage de la mer, de pluriactivité, d'analyse éco et socio systémique. Les pôles de compétitivité des régions PACA et Bretagne viennent d'en donner l'exemple en établissant une coopération intense sur des projets maritimes qui concernent les pêcheurs : les engins de pêche de demain, les économies de carburant et la

¹ PACA : région Provence, Alpes, Côte d'Azur

sécurité en mer. Le fait que ce rapprochement ne se soit pas réalisé avec le pôle mer de compétitivité de Boulogne est significatif.

3. « *Pêche & développement* » est une ONG d'appui aux pêcheurs du Nord et du Sud de la planète, mais également en France, en particulier dès qu'il s'agit de préserver, voire de développer la pêche artisanale d'une façon durable. Un de ses buts est d'aider les pêcheurs à se retrouver dans les multiples changements et évolutions que d'autres préparent pour eux, sans jamais les impliquer au départ. Une de ses missions est de faire circuler l'information pour leur permettre d'anticiper, d'être présents partout où se joue leur avenir, souvent très loin des quais. La liaison sur le plan international est réalisée grâce à ICSF². « *Pêche & Développement* », co-organisateur de cet événement se devait de remercier tous ceux qui ont soutenu cette journée et ils sont nombreux :

- ✚ La région PACA et son président M. Michel Vauzelle,
- ✚ Le département du Var et son président M. Horace Lanfranchi,
- ✚ Les maires locaux,
- ✚ Les nombreuses structures qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à cette journée du 21 novembre 2008 dont : l'Agence de l'eau (qui finance une étude en lien avec « *L'encre de mer* »), le Parc de Port-Cros, le Parc marin de la côte bleue, la Coordination des pêcheurs de l'étang de Berre et de sa région, le Laboratoire ECOMERS (Ecosystèmes côtiers marins et réponses aux stress) de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, l'Ifremer Sète, le CLIVEM (Comité de Liaison pour la Vie des Etangs Montpelliérains), le Syndicat des poissonniers du Var, l'Association des femmes de pêcheurs, André Parra, responsable de cantine en lycée, Jean-Paul Rocher Editeur à Paris, l'Association Bleue-Passion des plongeurs sous-marin, l'Institut de Promotion et de Formation des métiers de la Mer de la Seyne-sur-mer, le CFA de Giens,
- ✚ Les ONGs Slow food³, Sea Food Choices Alliance⁴, WWF⁵,
- ✚ Les pêcheurs locaux présents, en particulier le président du Comité des pêches et des élevages marins du Var M. Jacques Hawrot, les prud'hommes et les pêcheurs des Prud'homies⁶, dont Didier Ranc, Christian Décugis, Michel Lavaix et Jean Canale,

² ICSF : International Collective in Support of Fishworkers, le collectif international d'appui aux pêcheurs.

³ Slow food : association internationale, fondée en Italie, dont le siège se trouve à Paris. Elle compte actuellement 85 000 membres à travers le monde.

⁴ Sea Food Choices Alliance : aux Etats-Unis, l'Alliance Seafood Choices a fédéré de nombreux partenaires autour de cette idée suivante : sur la base de données scientifiques, les programmes de formation et de communication de l'Alliance aident les consommateurs, les chefs et les distributeurs à faire de meilleurs choix, en sélectionnant les espèces de poissons « durables » auprès de pêcheurs pratiquant une pêche respectueuse de l'environnement

⁵ WWF : organisation mondiale de protection de l'environnement.

⁶ Prud'homie : multi séculaires, ces organisations territoriales de pêcheurs sont à ce jour au nombre de trente-trois sur le littoral méditerranéen. Les prud'hommes élus sont investis de compétences juridictionnelles, disciplinaires et réglementaires pour gérer la ressource des eaux territoriales.

- ✚ La délégation bretonne composée de Robert Bouguéon, André Le Berre, Jean-Michel Le Ry, Marc Jamet, Fanny Brun, Marinette et Jean-Claude Hervé, René-Pierre Chever.
- ✚ L'IPFM et tout son staff, sans lequel cette journée n'aurait pas pu se tenir et naturellement Elisabeth Tempier, cheville ouvrière, de ce 10^{ième} anniversaire de la journée décidée le 21 novembre 1997.

4. Il ne s'agissait pas seulement d'une réunion entre amis. Cette journée devait servir à mettre en avant quelques rendez-vous importants pour le monde de la pêche artisanale du Nord et du Sud de la France. Une grande réunion s'est tenue à Bangkok en octobre 2008 entre la société civile, (les représentations d'une cinquantaine de pays essentiellement du Sud, des ONGs) et la FAO. Le but de cette rencontre au sommet était d'obtenir un engagement ferme de la FAO, pour que la pêche artisanale soit statutairement et pleinement reconnue comme un acteur incontournable, dans la définition des politiques liées à la mer, à la pêche, aux ressources halieutiques et au commerce. La FAO a mis en place un comité des pêches spécifique : le COFI⁷. Celui-ci dispose depuis sa création de deux commissions spécialisées : l'une pour le commerce des produits de la mer, l'autre pour l'aquaculture. A Bangkok, la société civile représentée essentiellement par les deux Forum mondiaux le WWFP et le WFF (le premier étant principalement présent), ainsi que par les ONGs, a exigé qu'une troisième commission soit créée de toute urgence, consacrée aux pêcheurs artisans du monde, à leurs problèmes, à leur avenir, à leur rôle dans la sécurité alimentaire et les flux commerciaux mondiaux. Les responsables de la FAO ont reçu cette proposition avec beaucoup d'intérêt. Ils se rendent bien compte que les pêcheurs artisans prennent une part de plus en plus importante dans la production mondiale et les échanges commerciaux des produits de la mer, tout en voulant préserver leur ressource, base de la vie. La prochaine réunion du COFI doit se tenir à Barcelone en mars 2009. Trois questions se sont posées à la Seyne-sur-mer :

- ✚ Est-ce que cette nouvelle commission de la FAO va être réellement dotée de capacités de travail, avec des moyens financiers et des ressources humaines, ad hoc ?
- ✚ Est-ce que la France (la Direction des pêches) va soutenir cette mise en place ?
- ✚ Quelle va être la position de la Commission européenne, notre seul représentant au COFI ?

La société civile réunie à la Seyne-sur-mer a demandé de faire pression sur notre gouvernement et sur la commission européenne pour qu'ils prennent

⁷ COFI : le Comité des pêches (COFI), est un organe subsidiaire du Conseil de la FAO. Il a été établi par la Conférence de la FAO à sa treizième session en 1965. Le Comité est actuellement le seul forum intergouvernemental mondial dans lequel les grands problèmes des pêches et de l'aquaculture mondiales sont examinés et des recommandations adressées aux gouvernements, aux organes régionaux des pêches, aux ONG, aux travailleurs du secteur, à la FAO et à la communauté internationale, périodiquement et sur une base mondiale.

position en faveur de la mise en place de cette commission artisanale au COFI. Il serait temps que l'Europe et la France prennent en compte la réalité des pêcheurs artisans, respectent les gens qui ont la capacité de s'organiser au sein d'un pêche durable, qui renforcent leur territoire et relient les ports au territoire.

On ne peut plus avoir une logique du tout import (85% de la consommation française des produits de la mer). Il est urgent de réfléchir d'une part à ce qu'on fait de la production locale et d'autre part d'examiner les impacts de l'exportation effrénée des pays du Sud en terme écologique, social et économique.

5. Les pêcheurs artisans doivent s'organiser pour être présents partout où se décide leur avenir. Quelques exemples le montrent parfaitement :
 - ✚ Début décembre réunion de mise en place du CCR⁸ Méditerranée à Rome
 - ✚ Mi-décembre réunion organisée par le WWF International pour présenter un guide des bonnes pratiques et une pêche durable en Méditerranée

Les élus politiques des régions PACA et Bretagne doivent se rendre compte de la nécessité d'aider les pêcheurs artisans à se rendre à tous ces rendez-vous cruciaux pour leur futur et donc celui des territoires. Les pêcheurs artisans sont résistants, porteurs d'avenir et une pièce essentielle du territoire régional, départemental et local.

6. La première partie de la journée du 21 novembre 2008 a été consacrée aux différentes formes de co-gestion mises en œuvre par les pêcheurs de Méditerranée et de l'Atlantique. Les exemples ne manquent pas :
 - ✚ Charte de pêche professionnelle dans le Parc de Port-Cros
 - ✚ Réhabilitation de l'étang de Berre
 - ✚ Cantonnement de pêche du Cap Roux
 - ✚ Protection des étangs palavasiens
 - ✚ Pêcherie de langoustine dans le Golfe de Gascogne
 - ✚ Pêcherie de bar de ligne
 - ✚ Natura 2000 en mer
 - ✚ Parc marin de l'Iroise

L'après-midi deux tables rondes ont permis de continuer les échanges pendant quatre heures. La première concernait la gestion des pêches,

⁸ CCR : Les CCR élaborent des recommandations et des suggestions sur les aspects de la pêche dans la zone qu'ils couvrent et les transmettent à la Commission ou aux autorités nationales compétentes. Des communications peuvent faire suite à une demande de ces autorités, ou être envoyées de la propre initiative des CCR. Les CCR sont composés des représentants du secteur de la pêche et des autres groupes concernés par la PCP, tandis que les scientifiques sont invités à participer aux réunions des CCR en tant qu'experts. La Commission et les représentants régionaux et nationaux des États membres peuvent assister aux réunions comme observateurs.

l'environnement et les territoires. Elle était animée par Benoît Guérin, secrétaire général du CCR Sud-Ouest. La seconde, sous la responsabilité de Lucien Biolatto, président de Slow food⁹ Provence, s'est consacrée à la valorisation des apports de la petite pêche et de la pêche artisanale grâce aux labels, à la communication et à la valorisation par des chefs cuisiniers.

7. Pendant toute la journée l'Institut de Promotion et de Formation aux métiers de la Mer nous a offert l'hospitalité de ses locaux, de son personnel, de son organisation, allant jusqu'à proposer un magnifique repas préparé avec soin par les apprentis du CFA de Giens, à partir des produits pêchés par les marins de la Seyne-sur-mer et des ports voisins. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.
8. Vive la 11^{ème} journée mondiale des pêcheurs artisans 2009, quelque part en France et partout dans le monde !

René-Pierre Chever
Secrétaire général du CLPMEM GV
Membre de Pêche & Développement

⁹ Slow Food : association internationale, fondée en Italie, dont le siège se trouve à Paris. Elle compte actuellement 85 000 membres à travers le monde.